

n'y a véritablement débat démocratique que si des syndiqués, des sections, des syndicats peuvent rédiger des amendements, des contre-propositions, des orientations différentes, qui soient portées par les canaux normaux de l'organisation à la connaissance de tous les syndiqués quand le débat est national.

Ces amendements ou ces contre-textes d'orientation sont débattus et soumis au vote au même titre que ceux de la direction. Tout groupe de militants peut se réunir pour élaborer texte ou orientation.

C'est cela le droit de tendance, c'est une condition élémentaire d'une vie démocratique.

Entre les congrès, nous réclamons pour les minorités le droit à disposer de tribunes libres dans la presse syndicale où elles pourront exprimer leurs points de vue.

C'est à cette condition, étant entendu que les minorités s'engagent à respecter l'orientation majoritaire dans leur syndicat, que les travailleurs retrouveront de l'intérêt pour la vie de leur organisation ; qu'ils sentiront qu'ils ont prise sur ce qui est décidé ; qu'ils cesseront de se désintéresser de ce qu'on fabrique « là-haut ».

## UN OBJECTIF : L'UNIFICATION SYNDICALE

Le syndicat est l'organisation de masse des travailleurs contre l'exploitation patronale. Il est l'organisation de défense de tous les travailleurs, y compris des non syndiqués. Le fait qu'existent au sein du mouvement ouvrier différentes stratégies, différentes orientations politiques, justifie l'existence de partis politiques distincts et non de plusieurs syndicats. Il n'y a pas un syndicat pour chaque orientation, mais une organisation de masse où ces stratégies distinctes peuvent coexister si le droit de tendance existe. La division syndicale est donc une anomalie, qui affaiblit le mouvement ouvrier.

L'aspiration des travailleurs à l'unification syndicale est très profonde. L'unité organique renforcerait la classe ouvrière face aux patrons. De nombreux salariés qui restent sur la touche à cause de la division s'organiseraient. Pour mener une lutte plus efficace contre le patronat, l'unification syndicale reste un objectif majeur. Mais pour y parvenir, il faut bien comprendre ce qui s'y oppose. La division syndicale n'est pas un phénomène fortuit, sinon elle ne durerait pas.

Chaque centrale syndicale correspond grosso-modo à des aires d'influence de courants politiques dans le mouvement ouvrier. Les bureaucraties de FO, de la CGT, de la CFDT gèrent chacune leurs affaires avec jalousie. Elles tentent d'élargir leur influence tout en préservant l'audience dont elles vivent.

On a vu les réactions quand la Fédé-Chimie FO a quitté cette centrale pour adhérer à la CFDT. Bergeron a crié à l'« immoralité » de la CFDT. La CGT a condamné les méthodes d'absorption... tout en invitant ceux qui ne seraient satisfaits ni par FO ni par la CFDT à rejoindre ses rangs. Toutes les confédérations ont réagi en termes de boutique à défendre, de plate-bandes à faire respecter. Personne n'a posé le problème : fusion organique des 3 fédérations syndicales, avec droit d'expression de tous les courants. C'était pourtant la seule solution favorable aux intérêts des travailleurs et qui aurait suscité au-delà de la Chimie un écho profond.

— Mais la direction de FO s'entête à défendre son audience maigrichonne pour une politique de collaboration de classes.

— Mais la direction CFDT tente de constituer le syndicat en organisation politique : à la stratégie du PCF, elle prétend opposer une stratégie de la